

# MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS DU SECOND SEMESTRE 2020

Nous vous rappelons que toutes ces activités futures, même celles prévues en fin d'année, restent assujetties aux directives du Ministère de la Santé ou des décisions des prestataires en raison du COVID-19.

Cependant, afin de pouvoir préparer au mieux l'organisation de ces activités du deuxième semestre en espérant qu'elles puissent avoir lieu, nous vous proposons, dès à présent de vous y préinscrire.

## POUR SE FAIRE, VOICI LA PROCÉDURE À SUIVRE :

### PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL :

- Créer un dossier sur votre ordinateur ;
- Remplir la fiche pré-inscription interactive de l'activité choisie (pensez à remplir toutes les informations demandées) puis l'enregistrer. L'imprimer pour la signer puis la scanner et la placer dans le dossier.
- Scanner ou photographier les documents demandés et les placer dans le dossier
- Envoyer par mail tous les éléments du dossier à : [activitessociales@cesncfprg.com](mailto:activitessociales@cesncfprg.com)

**Dès la fin du confinement, afin que votre pré-inscription soit prise en compte par nos services, vous avez deux possibilités :**

1. Se déplacer dans une antenne pour procéder au règlement.
2. Transmettre votre règlement par courrier en précisant votre nom, n° de CP et l'activité choisie à CASI PRG service ASC 1 rue Georges Duhamel 75015 PARIS

### INSCRIPTION DANS UNE ANTENNE DÈS LA FIN DU CONFINEMENT :

- Déplacez- vous dans une de nos antennes avec la fiche de pré-inscription dûment remplie, avec une photocopie du ou des documents à fournir
- un moyen de règlement.

### INSCRIPTION PAR COURRIER DÈS LA FIN DU CONFINEMENT :

- Ne pas envoyer de courrier accompagné d'un règlement pendant la période de confinement, (celui-ci n'étant pas relevé par nos services.)
- Transmettre la fiche de pré-inscription dûment remplie, une photocopie du ou des documents demandés et le règlement par chèque à CASI PRG service ASC 1 rue Georges Duhamel 75015 PARIS dès la fin du confinement.